

Existe-t-il une possibilité de garde d'enfants pendant les cours ?

Dans le cadre de vos cours de langue professionnels, votre école de langue vous informera en détail des éventuelles possibilités de garde sur place. L'école pourra uniquement vous proposer une solution de garde adaptée si vous n'avez aucune possibilité de garde chez vous.

Les écoles de langue seront ravies de vous conseiller à ce sujet.

Qu'est-ce que coûte votre participation à un cours de langue professionnel ?

La participation à des modules de cours de langue professionnels est gratuite. Vous aurez des frais à payer pour votre participation uniquement si vous travaillez déjà et que vous ne recevez aucune aide supplémentaire de l'Agence nationale pour le travail. Il s'agit de 50% du montant que l'école de langue reçoit par participant et unité de cours. Le paiement des frais peut être pris en charge par votre employeur.

Les frais de déplacement vous seront remboursés si vous habitez à plus de trois kilomètres (chemin à pied le plus court) de votre lieu de cours et que vous recevez des aides conformément au paragraphe SGB II, SGB XII, des aides à la recherche d'emploi pour les demandeurs d'asile ou des aides pour l'apprentissage conformément au paragraphe 56 SGB II.

Comment pouvez-vous vous inscrire ?

Si vous souhaitez participer à un cours de langue professionnel, adressez-vous à votre responsable au sein de l'Agence pour l'emploi, du « Jobcenter » ou de votre commune d'option. Vous pourrez ainsi savoir quelles écoles de langue proposent des cours de langue professionnels. Votre responsable vous autorisera alors à participer à un des modules qui vous est adapté.

Les « Jobcenter » peuvent aussi obliger certaines personnes à participer à des cours. Ces dernières ont la priorité lors de l'affectation des places.

Si vous travaillez déjà, que vous êtes en apprentissage ou suivez un processus de reconnaissance professionnelle, vous pouvez vous adresser directement à l'Agence nationale pour les migrants et les réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge). Il vous suffit d'envoyer un e-mail à l'agence responsable de votre Land :

- Berlin, Brandenburg, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe
→ **Berlin** (deufoe.berlin@bamf.bund.de)
- Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Sarre
→ **Stuttgart** (deufoe.stuttgart@bamf.bund.de)
- Bavière
→ **Nuremberg** (deufoe.nuernberg@bamf.bund.de)
- Brême, Hambourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Basse-Saxe, Schleswig-Holstein
→ **Hambourg** (deufoe.hamburg@bamf.bund.de)
- Hesse, Rhénanie-du-Nord-Westphalie
→ **Cologne** (deufoe.koeln@bamf.bund.de)

Ours

Editeur :
Bundesamt für Migration und Flüchtlinge
Referat Steuerung der Projektarbeit, Integration durch Sport,
Informationsmanagement
Frankenstraße 210
90461 Nürnberg

Source d'approvisionnement :
Publikationsstelle des
Bundesamtes für Migration und Flüchtlinge
www.bamf.de/publikationen

Date : 01/2017

Impression : Silber Druck oHG, Niestetal

Conception : KonzeptQuartier® GmbH, Fürth

Photos / crédit photographique : iStock/ monkeybusinessimages, PeopleImages ;
shutterstock/ wavebreakmedia ; fotolia/ Westend61

Rédaction :
Bundesamt für Migration und Flüchtlinge
Referat Berufsbezogene Sprachförderung, ESF-Verwaltungsstelle



Rendez-vous sur notre page
www.facebook.com/bamf.socialmedia

www.bamf.de



Bundesamt
für Migration
und Flüchtlinge

Bundesministerium
für Arbeit und Soziales

Cours de langue professionnels

(conformément à l'article 45a de la loi allemande relative au séjour des étrangers en Allemagne)





En quoi consistent les cours de langue professionnels ?

Les cours de langue professionnels conformément à l'article 45 de la loi allemande relative au séjour des étrangers en Allemagne¹ sont une offre de formation linguistique conçue pour les personnes issues de l'immigration pour améliorer leurs chances sur le marché de l'emploi.

Ils ont lieu partout en Allemagne et se composent de :

- modules de base (composés chacun de 300 unités de cours)
- modules spéciaux (300 à 600 unités de cours)

Un cours à temps plein consistant en un module dure généralement trois mois.

Quel est l'objectif des cours de langue professionnels ?

Après un cours de langue professionnelle, vous aurez encore amélioré votre niveau allemand déjà bon ou très bon. Votre vocabulaire professionnel sera plus riche et vous pourrez communiquer facilement dans un cadre de travail. Vous serez familier avec tous les concepts importants de la profession dans laquelle vous souhaitez travailler. En outre, vous aurez

élargi vos connaissances au sujet du travail et de l'emploi et vous connaîtrez les spécificités du marché du travail en Allemagne. Grâce à ce cours, vous serez bien préparé à la vie active, pourrez trouver plus facilement un nouvel emploi ou exercer encore mieux votre emploi actuel.

Qui peut y participer ?

Les cours de langue professionnels sont destinés aux personnes issues de l'immigration, c'est-à-dire les immigrants (y compris les demandeurs d'asile en provenance de pays avec un taux de protection élevé), les ressortissants de l'UE et les Allemands issus de l'immigration² qui

- ont besoin d'avoir un certain niveau linguistique pour pouvoir obtenir une **reconnaissance professionnelle** ou pour **accéder à un emploi**
- suivent une **formation** ou **cherchent un apprentissage**
- sont inscrits comme **demandeurs d'emploi** et/ou reçoivent une **allocation chômage**
- **ont un emploi** mais sont inscrits en même temps comme demandeurs d'emploi et dont les connaissances en allemand sont insuffisantes pour évoluer dans la vie professionnelle quotidienne

Quels sont les autres critères que vous devez remplir ?

Pour participer aux cours de langue professionnels, vous devez avoir déjà assisté à un cours d'intégration ou avoir au moins le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Qu'apprenez-vous pendant ces cours ?

En fonction de vos connaissances linguistiques et besoins, vous pouvez compléter pendant les cours de langue professionnels des **modules de base** ou des **modules spéciaux**. Les modules se concluent en règle générale avec un examen. Si vous réussissez l'examen, vous recevrez un certificat qui confirme que vous avez atteint un nouveau niveau (B2, C1, C2). Vous aurez besoin de ce certificat pour pouvoir travailler à certains postes. Il vous aidera également lors de votre recherche d'emploi ou dans votre vie professionnelle actuelle car vous pourrez ainsi apporter une preuve de vos connaissances en allemand.

Modules de base

Les modules de base sont les éléments fondamentaux des cours de langue professionnels. Grâce à eux, vous pourrez atteindre le niveau linguistique supérieur suivant.

Il existe trois modules de base :

- B1 à B2
- B2 à C1
- C1 à C2 (à compter de fin 2017)



Les modules de base vous apportent des connaissances en allemand dont vous avez généralement besoin dans le monde du travail. Vous apprenez le vocabulaire, les expressions et la grammaire dont vous avez besoin pour vous faire comprendre de vos collègues, client(e)s et supérieur(e)s. De plus, ces modules de base vous aident à rédiger des e-mails et des lettres ou à comprendre des textes écrits et des notices d'instruction. Une grande partie de ces connaissances vous sera également utile dans votre vie quotidienne. Les modules de base approfondissent également vos connaissances relatives aux entretiens d'embauche ou contrats de travail et vous préparent de manière optimale pour votre entrée dans le monde du travail.

Modules spéciaux

Les modules spéciaux approfondissent vos connaissances spécifiques et sont en particulier destinés aux :

- personnes qui se trouvent dans un processus de reconnaissance professionnelle
- personnes qui veulent travailler dans un secteur particulier et ont besoin de connaissances spécialisées en allemand, par exemple dans le domaine des soins, dans l'enseignement, dans les secteurs techniques et commerciaux

De plus, il existe encore des modules spéciaux pour les participants qui n'ont pas atteint le niveau B1 lors de leur cours d'intégration. Grâce à ces modules, ils acquièrent les connaissances linguistiques du niveau A2 ou B1.

Important : les modules spéciaux sont actuellement en cours de préparation et seront proposés au courant de l'année 2017.

Mesures de l'Agence nationale pour le travail

Tous les modules de bases et spéciaux peuvent être complétés par des mesures de l'Agence nationale pour le travail servant à préparer à un emploi. Vous pouvez ainsi organiser votre acquisition de la langue en fonction de votre emploi de manière pratique et flexible et vous adapter rapidement dans votre vie professionnelle.

¹ La loi allemande relative au séjour des étrangers en Allemagne (AufenthG) contient les bases légales relatives à l'entrée, au séjour, à l'emploi et à la fin du séjour des étrangers ou étrangères en Allemagne. Elle réglemente également les mesures visant à promouvoir l'intégration. Les citoyens et citoyennes de l'UE et les membres de leur famille ne sont pas concernés par cette loi.

² Les personnes de nationalité allemande qui ont elles-mêmes immigré en Allemagne ou dont au moins un membre de la famille (par ex. une personne dont les grands-parents ont immigré en Allemagne).